



# 39ème session des CCI du CAMES : le Pr. Alfa Oumar DISSA honore le Burkina Faso.

Les éditions

Sciences-Campus Info

Page 16

Politique - Science - Education - Société - Economie - Technologies

# Le Quotidien Numérique

du samedi 22 juillet 2017  
7 Jrs/7

d' Afrique

N°458

02 BP 5805 Ouagadougou 02 Tél: +226 76 60 97 21/ +226 25 37 36 39 BURKINA FASO Téléchargeable

Appellez le + 226 76 60 97 21/ 72 08 05 05  
Contactez nous par [redaction@sc-mail.info](mailto:redaction@sc-mail.info)

*Faites vos annonces ici*  
**Impactez comme jamais avant..**  
*Espace spécialement réservé pour vous.*

Découvrez vos offres d'emploi à partir de la page 17.

## SORTIE DU MBDHP A KOUNKOUFOUANOU

Page 6



## Avant-projet de Constitution de la 5e République : les amendements du Président du Faso attendus

Page 12



## Ecole Nationale de Police : Fin de formation de 1186 élèves policiers

Page 7



**Mouvement de sit-ing des syndicats du Trésor et des Impôts:**  
«Au niveau de la répartition interne, il était question de favoriser certains au détriment d'autres», a indiqué Dr Seglaro Abel SOME

Page 9



Autorisation officielle n°1238/2016/CAO/TGI.OUA/P.F.

# Débrayage au Trésor et aux impôts : Les syndicats s'expliquent

Région du Centre



Pour les responsables du département de l'agriculture, cette session consacrée à l'examen des mécanismes de prévention existants et à l'élaboration d'une méthodologie consensuelle de ciblage des personnes vulnérables.

Excellence, Monsieur le Premier ministre,

Le dimanche 17 juillet 2017, le Gouvernement par voie de presse a fait une déclaration relative à un mouvement annoncé par le Syndicat autonome des agents du trésor du Burkina (SATB). Dans sa déclaration, le Gouvernement a annoncé qu'il voudrait « apporter l'information juste aux travailleurs du Trésor public, aux usagers et à l'opinion nationale » sur un présumé appel du SATB à un mouvement de débrayage général dans tous les services de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) au motif d'une remise en cause du Protocole d'accord signé le 29 mai 2017.

Dans la suite de sa déclaration, évoquant la question de relecture des textes portant conditions et modalités de répartition du Fonds commun des agents de la DGTCP et de la Direction générale des impôts (DGI), le gouvernement a : reconnu que la question est un des points du Protocole d'accord qu'il a signé avec le SATB suite à la lutte que celui-ci a mené en mai 2017 et que le SNAID a également demandé la relecture de l'arrêté portant conditions et modalités de répartition du FC des agents de la DGI ; relevé que les syndicats sont restés inflexibles sur leurs positions lors des concertations avec l'administration ; conclu sur ce point en soulignant que faute de consensus entre l'administration avec ces deux

syndicats sur le contenu des textes, le Ministre en charge des finances a instruit le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique et le Directeur Général des Impôts de procéder au paiement du Fonds Commun selon les modalités de répartition définies par les arrêtés en vigueur. Par la suite, le Gouvernement a déclaré illégal le « mouvement de débrayage général initié par le SATB car n'ayant fait l'objet d'aucune autorisation préalable comme l'exigent les textes en la matière et dénonce toute velléité d'extension de ce mouvement à tout autre syndicat ». Le Gouvernement a tenu à informer l'opinion que les motivations de ce mouvement « comportent entre autres exigences le départ de certains responsables

La suite à la page 3



## SOCIÉTÉ

La suite de la page 2

administratifs, comme l'ont demandé le SATB et le SNAID dans une lettre conjointe adressée au Chef du gouvernement, ainsi que les vellétés d'extension de cette liste, portent en elles-mêmes des signaux d'une tentative de déstabilisation que le Gouvernement ne saurait tolérer ». Il a ajouté qu'il a fait d'énormes sacrifices pour satisfaire les revendications des deux (02) syndicats et par conséquent, ne saurait « tolérer que pour des questions de répartition interne des éléments de motivation, le fonctionnement des structures publiques soit pris en otage, à des desseins inavoués ». De ce fait, il annonce que toute absence non justifiée sera sanctionnée avant de conclure par sa disposition au dialogue.

La gravité du ton et l'inexactitude des faits, nous amènent à vous adresser la présente lettre ouverte afin de rectifier certains faits et d'éclairer davantage les travailleurs du Trésor et ceux des impôts ainsi que l'opinion publique nationale. Du prétendu mouvement de débrayage du SATB Le SATB et le SNAID tiennent à préciser que plutôt qu'un débrayage général, les bureaux nationaux avaient juste prévu des meetings pour le lundi 17 juillet 2017 afin d'une part, de faire le point à leurs militants respectifs sur l'état de mise en œuvre des protocoles d'accord signés avec le Gouvernement et d'autre part, d'expliquer les conséquences désastreuses de la décision unilatérale de Madame le Ministre de l'économie, des finances et du développement de payer les fonds communs sur la base des arrêtés caduques. Quand le gouvernement dit que

le débrayage général initié par le SATB est illégal car « n'ayant fait l'objet d'aucune autorisation préalable comme l'exigent les textes en la matière », il ne peut nous citer un quelconque texte qui oblige les syndicats à attendre une autorisation du gouvernement même pour une grève.

### II- De la question de relecture des textes portant FC

Le Gouvernement tente, à travers ce communiqué, de jeter les travailleurs du Trésor et ceux des Impôts du Burkina Faso et leurs syndicats respectifs à la vindicte populaire tout simplement.

En ce qui concerne la relecture des textes du FC des travailleurs du Trésor, il convient de rappeler que sur ce point qui figurait dans la Plateforme du SATB lors des négociations à l'issue desquelles, le Gouvernement s'y est engagé dans le Protocole d'accord avec pour échéance le 30 juin 2017. Ainsi, après la signature du Protocole d'accord le 29 mai 2017, le Syndicat a transmis les propositions de relecture exprimées par l'ensemble des travailleurs à la Direction du Trésor. Après des concertations avec le Syndicat, le Directeur général du Trésor et de la comptabilité s'est opposé à la relecture quand bien même cela est un engagement gouvernemental. Ce qui a amené le SATB à adresser une lettre de protestation au Premier ministre le 10 juillet 2017 qui est restée sans suite.

Finalement, le 10 juillet 2017, le Ministre de l'économie, des

finances et du développement a reçu le SATB avec tous les syndicats du Ministère pour imposer une vision unilatérale de relecture des textes du FC. Ce qui a été rejeté par la quasi-totalité des syndicats du Ministère. D'où la mise en place d'un groupe de négociations par le Ministre. Ce groupe a reçu le SATB pour comprendre les propositions des travailleurs du Trésor le 11 juillet 2017 et le 13 juillet 2017 pour lui exposer un projet d'arrêté de répartition. Le SATB a fait des amendements séance tenante au projet car il comportait beaucoup d'iniquités. Le groupe en question a aussi procédé de la même façon avec le SNAID qui a également fait des amendements au projet de répartition. Aux deux (02) syndicats, le groupe avait promis de leur revenir. En lieu et place de ce retour, nous avons eu droit à une décision unilatérale du Ministre en charge des finances de payer le FC des travailleurs des impôts et de ceux du Trésor sur la base d'une simple circulaire en lieu et place des arrêtés. Toute chose qui constitue une violation flagrante des textes qui régissent la gestion des finances publiques et un abus d'autorité. Relevons qu'avant d'être reçu par le groupe de négociations, le SNAID, à la suite d'une tournée syndicale, a transmis les propositions des travailleurs des impôts au Directeur général des impôts, M. Adama BADOLO depuis le 15 juin 2017. Ce dernier à fait savoir au SNAID, qu' à priori, il n'avait pas d'objection particulière mais qu'il devait attendre des instructions du Ministre. Les deux (02) Directeurs généraux au lieu de se pencher sur ces préoccupations, ont instrumentalisé et financé des groupuscules de travailleurs notamment les agents d'appui contre nos syndicats et l'ensemble

La suite à la page 4

La suite de la page 3

des travailleurs. Ils ont travaillé à ce que ces groupuscules soient reçus par le Ministre parallèlement aux syndicats. Leur objectif est de diviser les travailleurs, fragiliser voire liquider leurs organisations syndicales et garder le statut quo en matière de gestion des motivations financières avec le soutien du Ministre en charge des finances, Mme Hadizatou Rosine COULIBALY/SORI. En effet, ces autorités veulent maintenir une gestion opaque, inique et anti-travailleur du FC. Cela se comprend aisément dans la mesure où le Ministère en charge des finances en général et la DGI et la DGTCP en particulier reçoivent du personnel en inadéquation totale avec les besoins réels en personnel. La plupart des Directeurs généraux du Trésor ou des Impôts ont fait parachuter leurs proches (femmes, maîtresses, frères, amis politiques...) sans respect des textes régissant la Fonction publique. A ce personnel, ils sont prêts à verser la totalité des avantages au détriment des agents des cadres des impôts ou du Trésor. D'où leur volonté d'empêcher toute relecture des textes du FC. Le cas de la DGI est encore plus grave : c'est la seule Direction du Ministère qui continue de recruter des contractuels souvent dans l'opacité totale et cela en violation flagrante de la Loi 081-2015/CNT du 24 novembre 2015 portant statut général de la fonction publique de l'Etat. Pour ces recrutements, le DGI se substitue à la Fonction publique en signant des contrats de travail. En 2017, le DGI Adama BADOLO a procédé au recrutement d'Informaticiens contractuels alors que la DGI pouvait disposer de ce type de personnel pour peu qu'il en fasse la demande au Ministère en charge de la Fonction publique. A ce jour, la DGI comprend près

de 70 contractuels et plus de 75 bénévoles. Du reste, le SNAID solidaire de la lutte des masses opprimées, a lutté et a pu obtenir dans le protocole d'accord le principe de la régularisation de leur situation administrative. La lutte du SATB et du SNAID vise entre autres à assainir la gestion du FC à travers l'équité, la justice et la transparence. Ce fonds, destiné à motiver les travailleurs du Ministère en général et en particulier ceux des régies de recettes, leur permet de faire face aux risques de leur métier (corruption, détournements de fonds...) comme l'a reconnu le Ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale Pengdwendé Clément Sawadogo, dans le journal Sidwaya du 19 juin 2017. Malheureusement, le Ministre en charge des finances, le DGI Adama BADOLO et le DGTCP Naby Abraham OUATTARA gèrent ce fonds commun en violation des règles élémentaires de l'orthodoxie financière. Pour continuer ce pillage, ils ont fait la répartition des fonds en ignorant les textes régissant leur gestion. De l'accusation de déstabilisation Cette accusation part du fait que le SATB et le SNAID ont demandé le départ des deux (02) Directeurs généraux. Cette exigence est liée au fait que ces responsables ont entrepris des actions graves de division des travailleurs, de blocage de l'exécution des Protocoles d'accord et de liquidation des deux (02) syndicats. Pour preuve, le chauffeur du DGI a menacé publiquement de mort le secrétaire général adjoint du SNAID. Pire, le premier jour du sit-in, le 18 juillet 2017, le DGI a armé des chauffeurs contre les travailleurs en lutte. Ainsi, deux chauffeurs ont failli ouvrir le feu sur des militants du SNAID dans la cour de la DGI sous

le regard bienveillant du DGI et de la CRS qui a été déployée pour empêcher le sit-in du SNAID. Du non-respect des engagements Le Gouvernement a l'habitude de ne pas respecter ses engagements vis-à-vis des syndicats. Ainsi, signe-t-il des Protocoles d'accord pour les ranger ensuite dans les tiroirs. Ce qui se passe à la DGTCP et à la DGI rentre dans cette « logique ». En effet, les Directeurs généraux des impôts et du trésor ainsi que le Ministre en charge des finances ne font qu'exécuter un plan savamment préparé pour remettre en cause les protocoles d'accord signés avec nos deux syndicats. Au sujet du protocole d'accord signé avec le SNAID, le Gouvernement n'a pas pu mettre entièrement en œuvre un seul point alors que les échéances pour plusieurs engagements sont passées (cas du plan d'investissement, du carburant, du plan de carrière, des postes de nomination, de la sécurisation des services). C'est le lieu de rappeler également, le refus de dialogue sincère des premières autorités du Ministère et le recours systématique aux forces de sécurité pour réprimer les luttes des travailleurs pendant qu'au même moment les services des finances sont constamment cambriolés par manque de sécurisation.

Au sujet des traitements de salaires en général et des fonds communs en particulier, il convient de rappeler que ce ne sont pas ces motivations qui du reste existent depuis les indépendances, qui sont à l'origine du sous-développement de notre pays mais plutôt la mauvaise gestion des finances publiques à travers le pillage des ressources naturelles, les détournements de deniers publics, la corruption etc. Les fonds communs existent sous plusieurs

La suite de la page 5

La suite de la page 4

formes dans la quasi-totalité des pays du monde entier et ne sauraient être un tabou au Burkina Faso. Au titre des salaires, les fonctionnaires burkinabè ne sont pas les mieux payés de la sous-région et voire le reste du monde.

Excellence, Monsieur  
le Premier Ministre,

Nos organisations syndicales comprendraient aisément votre fermeté si elle était fondée sur des bases justes et si la même fermeté était tenue pour la bonne gestion des finances publiques. Ainsi, dites à l'opinion : dans le domaine de la fraude fiscale combien de francs les institutions que vous nous accusez de déstabiliser ont pu recouvrer ? A la DGI, rien qu'entre 2016 et 2017, les révélations de fraudes et les redressements fiscaux illégalement abandonnés par les premières autorités se chiffrent à des dizaines de milliards ; le contrôle de la production et de l'exportation de l'or n'est pas assuré au Burkina de façon transparente ; les marchés et yaards de la ville de Ouagadougou ne paient pas d'impôts à la DGI ; combien d'impôts paient par an les membres du gouvernement et les députés au titre des centaines de millions ou de milliards de

fortunes dans le cadre de la déclaration de leurs biens ? Certains n'ont même pas payé leur taxe de résidence à la hauteur de leurs biens immobiliers à fortiori la taxe sur les immeubles bâtis et non bâtis institués en octobre 2016 ; pourquoi versez-vous plus d'un milliard FCFA par an à vos amis banquiers comme frais pour l'encaissement de chèques servant de paiement des impôts des contribuables au lieu de faire appliquer la réglementation visant à faire sanctionner les auteurs de chèques impayés. Ces frais sont une charge supplémentaire pour le contribuable burkinabè. pourquoi l'ASCE-LC ne fait-elle pas l'audit de la DGTCF, de la DGI ou de la Douane ? pourquoi le budget de l'Assemblée Nationale est-il passé du simple à près du double en 2016, au moment où les députés affirment avoir consenti une diminution de leurs émoluments ?

Excellence, Monsieur  
le Première Ministre,

Les légers réajustements des motivations financières consentis par votre gouvernement suite aux luttes récentes des travailleurs ne sauraient constituer une prime

de compromission pour nos organisations syndicales dans la lutte contre la mal gouvernance administrative et financière. Nos organisations syndicales exigent le départ des forces de sécurités de nos directions au profit de la lutte contre la délinquance fiscale, de la sécurisation des biens et services des populations et de la lutte contre le terrorisme.

Nous restons disponibles jour et nuit pour un dialogue sociale franc et sincère pour une amélioration des performances des deux (02) importantes Directions que sont la DGI et la DGTCF.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de notre considération distinguée.  
Pour le SATB

**Séini KOANDA**  
**Secrétaire général**  
**Pour le SNAID**

**Nongo Grégoire TRAORE**  
**Secrétaire général**

**Rapporté par la Rédaction SC-Info**

## Brèves



La CAN se jouera tous les deux ans mais en juin et avec 24 équipes.

Une vraie révolution pour l'épreuve reine du continent. Le Symposium de Rabat a rendu son verdict :

La commission CAN de la Confédération africaine de football préconise le maintien de l'organisation du tournoi tous les deux ans, les années impaires.

Le changement majeur sera le déplacement de la compétition de janvier à juin.



## ACTU REGION

## SORTIE DU MBDHP A KOUNKOUFOUANOU

Région de l'Est



Tout le village de Kounkoufouornou était mobilisé

**L**e 18 juillet 2017, une délégation du Comité exécutif national du MBDHP accompagnée par la section MBDHP de la province du Gourma a effectué une sortie à Kounkoufouanou. Cette sortie de terrain a permis au Mouvement, une fois de plus, de s'enquérir de la situation, déjà précaire, des populations de ce hameau de culture.

Sur place, le MBDHP a constaté

la présence d'éléments des forces de sécurité visiblement équipés pour mener une opération de déguerpissement forcé comme en 2015. La visite effectuée par le MBDHP a également conforté les doutes du Mouvement sur la vocation pastorale du site de Kounkoufouanou. Pour cette raison, le MBDHP s'interroge sur les raisons profondes de cette tentative de déguerpissement.

En tout état de cause, toute opération d'éviction forcée des populations sans mesures d'accompagnement adéquates constituerait une violation grave et inacceptable des droits humains. C'est pourquoi, plusieurs démarches sont en cours auprès des autorités locales et nationales pour éviter la répétition des événements malheureux de 2015.



## ACTIVITE DU GOUVERNEMENT

# Ecole Nationale de Police : Fin de formation de 1186 élèves policiers

Région du Centre



Cette cérémonie de fin de formation a été présidée par son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Paul Kaba Tiéba.

Le jeudi 20 juillet 2017, a été célébrée, la sortie des élèves Assistants de Police, des élèves Inspecteurs, contrôleurs et agents de la Police Municipale issus de la 46ème de l'Ecole Nationale de Police (ENP). Cette cérémonie de fin de formation a été présidée par son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Paul Kaba Tiéba. La 46ème promotion de l'ENP, fort de 1186 personnes, a été baptisée promotion « dévouement pour la nation ». Elle a eu pour parrain le Haut Représentant du Chef de l'Etat, monsieur Moumina Chériff Sy. Le délégué de la promotion a, au nom de tous ses camarades,



Le Premier ministre a décoré ces élèves policiers

La suite à la page 8



## ACTIVITÉ DU GOUVERNEMENT

La suite de la page 7



la sortie des élèves Assistants de Police a été marquée par un défilé

traduit sa reconnaissance aux autorités qui ont accepté leur invitation. Il leur a aussi déclaré que la 46ème promotion est consciente des missions qui l'attendent sur le terrain et promet de relever les défis. « La promotion sortante ne constitue pas un supplément d'effectifs, mais plutôt des compétences opérationnelles. Jusqu'au péril de notre vie, nous allons avancer et toujours avancer pour remporter des victoires contre l'incivisme, le banditisme et le terrorisme », a-t-il ajouté. Le Contrôleur général de Police, Théophile Segda, Directeur de l'ENP, a aussi signifié au ministre de la sécurité que ces futurs policiers est le levain qu'il lui faut. Le Ministre d'Etat, Ministre de la Sécurité, a, dans son discours prodigué des conseils aux nouveaux policiers. « Je vous exhorte à accomplir votre mission avec le sens du devoir, la probité et l'honneur que requiert votre profession. Votre métier



Le public a eu droit une démonstration de ces forces de l'ordre

est exigeant et votre qualité vous impose des règles et des restrictions. Soyez fier d'appartenir à votre corps et faites honneur à l'uniforme que vous portez et à la nation », a-t-il laissé entendre. Cette cérémonie a connue belle ambiance par une chorégraphie, une démonstration en GTPI et un

défilé des troupes de la promotion sortante et des différentes unités de la Police Nationale.

**La Direction de la Communication et de la Presse Ministérielle du Ministère de la Sécurité.**



## ACTIVITÉ DU GOUVERNEMENT

# Mouvement de sit-ing des syndicats du Trésor et des Impôts: «Au niveau de la répartition interne, il était question de favoriser certains au détriment d'autres», a indiqué Dr Seglaro Abel SOME

Région du Centre



Les conférenciers ont donné des informations précises sur les raisons du mouvement lancé par le Syndicat autonome des agents du Trésor et de la comptabilité publique (SATB) et le Syndicat national des agents des impôts et des domaines (SNAID)

Le secrétaire général du ministère de l'Economie, des Finances et du Développement, Dr Seglaro Abel SOME, en compagnie de la Directrice de cabinet, du Directeur général du Trésor et de la comptabilité publique, du Directeur général des Impôts et du Directeur des ressources dudit ministère, a animé une conférence de presse, le jeudi 20 juillet 2017, à la Direction générale de la Coopération. Il s'est agi de donner aux journalistes des informations précises sur les raisons du mouvement lancé le

lundi 17 juillet 2017 par le Syndicat autonome des agents du Trésor et de la comptabilité publique (SATB) et le Syndicat national des agents des impôts et des domaines (SNAID). Entouré de la Directrice du cabinet, Clarisse MERINDOL/OUOBA, du Directeur général du Trésor et de la comptabilité publique, Naby Abraham OUATTARA, du Directeur général des Impôts, Adama BADOLO et du Directeur des Ressources humaines, le secrétaire général (SG) du ministère de l'Economie, des Finances et du Développement (MINEFID), Dr

Seglaro Abel SOME, a livré une conférence de presse, dans l'après-midi du jeudi 20 juillet 2017, à Ouagadougou. Cette conférence de presse visait à donner des informations précises sur les raisons du mouvement lancé par le Syndicat autonome des agents du Trésor et de la comptabilité publique (SATB) et le Syndicat national des agents des impôts et des domaines (SNAID) et d'y apporter des éclaircissements. En effet, les deux syndicats observent depuis le lundi 17 juillet 2017 un sit-in pour revendiquer l'application

La suite à la page 10

## ACTIVITÉ DU GOUVERNEMENT

La suite de la page 9



Les journalistes ont répondu à l'appel

des protocoles d'accords conclus avec le gouvernement. Selon Dr Seglaro Abel SOME, le mouvement lancé par les deux syndicats intervient à l'issue d'un processus non encore abouti de relecture des arrêtés portant conditions et modalités de répartition du fonds commun des agents de la Direction générale du Trésor et de la comptabilité publique (DGTCP) et de ceux de la Direction générale des impôts (DGI). Aux hommes de médias, il a fait savoir qu'à la suite du protocole d'accord Gouvernement-SATB du 29 mai 2017, ce processus a été entamé sans pouvoir parvenir à un consensus sur les principes de solidarité, d'équité, d'unicité et de non-discrimination qui ont toujours prévalu dans la répartition du fonds commun (FC). A cet effet, il a précisé que le ministre en charge de l'Economie et des Finances a instruit le paiement du FC du premier trimestre sur la base des textes en vigueur au taux de 100%, comme cela a été précisé dans

la circulaire du 13 juillet 2017 à l'intention des agents du MINEFID. «Il faut savoir que les deux principaux acquis des protocoles d'accord avec le SATB et le SNAID relatifs au fonds commun, à savoir son paiement trimestriel au lieu de semestriel et le relèvement de son taux de 70 à 100% pour la DGTCP et de 75 à 100% pour la DGI, étant pris en compte par la relecture de l'arrêté portant réglementation et fixation des taux des fonds communs alloués aux agents du MINEFID, les éléments de répartition interne à chaque structure sont pris en charge par un arrêté propre à chacune d'elle. Ces arrêtés de répartition interne à la DGTCP et à la DGI n'ayant pas encore été relus, pour défaut de consensus, ils restent en vigueur et permettent d'effectuer le paiement du fonds commun sur la nouvelle base trimestrielle et le nouveau taux de 100%. Et c'est ce qui a été fait», a précisé M. SOME avant d'indiquer que depuis le lancement du mouvement par

le SATB et le SNAID, les services de la DGTCP et de la DGI sont ouverts, fonctionnels et assurent la continuité du service public. A la suite de la déclaration liminaire qu'il a lue, les journalistes ont posé des préoccupations relatives, entre autres, aux points d'achoppement, l'opportunité du fonds commun, la forme du mouvement observé: une grève ou un sit-in? la suite à donner si le mouvement persistait, les sanctions prévues. Répondant à ces préoccupations, le secrétaire général, Dr SOME a indiqué que le seul point d'achoppement est relatif à la relecture de l'arrêté portant conditions et modalités de répartition du fonds commun aux agents de la Direction générale du Trésor et de la comptabilité publique. Par ailleurs, il a souligné que la relecture des arrêtés était en train d'introduire des discriminations que l'administration n'a pas voulu cautionnées, puisqu'elle a considéré que c'était dangereux pour la cohésion dans le travail

La suite à la page 11



## ACTIVITÉ DU GOUVERNEMENT

La suite de la page 10

et même pour la performance des différentes structures. «Il y a eu une augmentation du fonds commun de façon globale. Au niveau de la répartition interne, il était question de favoriser certains au détriment d'autres. L'autorité du ministère a attiré l'attention sur ces discriminations négatives en souhaitant que les grands principes d'équité et de solidarité soient maintenus et qu'on tienne compte de ce qui se fait toujours dans la répartition du fonds commun. La masse globale doit être considérée et les règles de répartition doivent porter sur celle-ci» a laissé entendre Dr SOME. Sur l'opportunité du fonds commun, il a indiqué que c'est une forme de motivation financière. Cette motivation concerne le ministère de l'Economie et des Finances, mais il y a également d'autres structures qui sont concernées au Burkina Faso. Sur la forme du mouvement, il a fait savoir que depuis mardi 18 juillet, les syndicats ont indiqué qu'ils sont en sit-in. Ce qui a été qualifié d'illégal dans le communiqué du gouvernement, a-t-il noté, c'est le débrayage général qui avait été annoncé pour le lundi 17 juillet 2017 et qui invitait les agents à ne pas rejoindre leurs postes de travail. Cette forme d'action, a-t-il poursuivi, n'a pas respecté les règles en matière d'arrêt de travail. Quant aux sanctions relatives au mouvement lancé, il a indiqué que le MINEFID s'inscrit dans l'application stricte des mesures disciplinaires prévues en cas de manquements constatés aux obligations professionnelles de ses agents. Revenant sur le point d'achoppement, la Directrice du cabinet, Clarisse MERINDOL/OUOBA a relevé qu'au sein du ministère, il y a d'autre corps de



Dr Seglaro Abel SOME, Secrétaire général du MINEFID

métiers qui travaillent à l'atteinte de ses objectifs. Dans ce sens, le ministère a estimé que si les parts qui doivent être reversées à l'ensemble du personnel ont été revues à la hausse, il est important que le partage aussi se fasse de manière équitable, à défaut d'être égalitaire. A l'entendre, c'est ce débat qui a été porté à l'intention des partenaires sociaux que sont les syndicats et la crise a éclatée. «Il est difficile pour un ministre de ne pas entendre la requête de tous ses agents. Lorsqu'au sein d'un même ministère, il y a des velléités de discrimination qui sont en train de naître, il est important de s'asseoir et d'écouter tout le monde, de recevoir l'ensemble de ceux-là qui contribuent à l'atteinte des objectifs. C'est à ce niveau que le consensus n'a pas abouti et c'est la raison pour laquelle cette énième crise est née au sein du ministère», a dit la Directrice de cabinet. Selon le Directeur général du Trésor

et de la comptabilité publique, Naby Abraham OUATTARA, administrativement, tant qu'il n'y a pas un nouveau texte qui abroge un ancien, ce dernier reste en vigueur. Et les conditions de répartition n'ont été cachées à personne. «Habituellement, pour le partage du fonds commun, des équipes sont mises en place au sein de certaines structures. Dans ces équipes, il y a les syndicats. Décision a été prise de payer le fonds commun et une invitation a été envoyée aux syndicats dont le SATB, en ce qui concerne le Trésor, de venir aux travaux de répartition du fonds commun. Ils ont boycotté les travaux de répartition. Ils ont été invités à toutes les étapes et ils ont refusé de venir. La responsabilité du paiement incombe à l'administration et celle-ci a fait son travail», a confié M. OUATTARA.

**DCPM/MINEFID**

## ACTIVITÉ DU GOUVERNEMENT

# Rencontre régionale de haut niveau des parlementaires de la CEDEAO, de la Mauritanie et du Tchad : Pour une mise en œuvre effective des recommandations et des engagements.

Région du Centre



Cette rencontre de haut niveau doit se pencher sur les questions du financement adéquat et durable de la santé, du dividende démographique et de politiques de population et de développement.

**L**es parlementaires des pays de la CEDEAO, de la Mauritanie et Tchad sont en conclave du 20 au 22 juillet 2017 à Ouagadougou. Cette rencontre de haut niveau doit se pencher sur les questions du financement adéquat et durable de la santé, du dividende démographique et de politiques de population et de développement. Pendant trois jours les participants venus de 17 pays devront faire le point de la mise en œuvre de la Déclaration d'Abuja dans l'espace CEDEAO, prendre des engagements pour renforcer le soutien des

parlementaires au financement domestique durable de la santé. Ils vont également s'engager sur la question du dividende démographique et les politiques de population et développement, enfin veiller au plaidoyer visant la mise en œuvre effective des recommandations et engagements de la présente rencontre de haut niveau. Pour Maître Bénéwendé Stanislas SANKARA, 1er vice-président de l'assemblée nationale du Burkina Faso, l'action de l'Organisation Ouest Africaine de la santé (OOAS) est salutaire car elle rentre dans

l'identification des priorités de santé et la proposition d'actions pertinentes visant à dresser ces préoccupations. « Nos efforts pour améliorer le financement de la santé afin d'atteindre l'objectif de la déclaration d'Abuja seront vains si nous ne trouvons de solutions urgentes à l'explosion démographique dans nos différents Etats » aux dires du 1er vice-président de l'assemblée nationale. C'est pourquoi il a invité tous les pays de l'espace CEDEAO, de la Mauritanie et du Tchad à agir sur les rythmes de croissance de leurs populations, car selon lui, « avec moins de personnes

La suite à la page 13



**ACTIVITÉ DU GOUVERNEMENT**

La suite à la page 12



Une forte mobilisation des ressortissants des pays de la CEDEAO

à scolariser, nourrir et soigner, on dispose de plus d'opportunités pour favoriser ou induire une croissance économique forte et durable ». Il faut créer des opportunités pour le développement harmonieux de notre région afin qu'elle constitue la boussole de toutes nos actions, si l'on en croit Dr Xavier Crespin, directeur général de l'OOAS. Pour lui, cette rencontre vise à renforcer davantage l'engagement des parlementaires en faveur de la santé dans notre région. En dépit des efforts consentis par les gouvernements africains, les budgets alloués à la santé demeurent toujours insuffisants, souligne le directeur général de l'OOAS. A ce jour, aucun pays de la région n'est parvenu à respecter l'engagement pris en 2001 à Abuja au Nigeria, par nos chefs d'Etats et de gouvernement, d'allouer au moins 15% du budget national au secteur de la santé a-t-il poursuivi.



Nicolas Médah, ministre de la santé

**DCPM/ Santé**

Appel d'offre n° 228 74 88 87 21 70 88 88 88  
 Ce site est réservé pour les activités de publicité.

*Faites vos annonces ici*  
**Impactez comme Jamais avant...**  
 Espace spécialement réservé pour vous.

## ACTIVITÉ DU GOUVERNEMENT

# Avant-projet de Constitution de la 5e République : les amendements du Président du Faso attendus

Région du Centre



Me Alidou Ouédraogo remettant l'avant projet de Constitution à Roch Kaboré

Le bureau de la Commission chargée de la rédaction de l'avant-projet de Constitution de la Ve République a remis son rapport provisoire au Président du Faso, Son excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, ce mercredi 19 juillet 2017 à Ouagadougou. Selon Maître Halidou OUEDRAOGO, président de la Commission constitutionnelle, le chef de l'Etat a, conformément à l'Article 15 du décret portant nomination des membres de la Commission constitutionnelle, huit (08) jours pour apporter ses amendements à ce document provisoire adoptés les 8 et 9 juin 2017. « Conformément aux textes, nous sommes venus remettre l'avant-projet au chef de l'Etat, avant notre

dernière plénière. A cette dernière plénière, nous connaissons les apports qui ont enrichi ce texte depuis notre sortie dans les régions, les cinq pays du continent africain et les trois pays européens et américains », a-t-il précisé. Le président de la Commission constitutionnelle a fait remarquer qu'il n'y a pas eu beaucoup d'évolution par rapport à la version de l'avant-projet de Constitution mise en ligne depuis le 12 janvier 2017. Il a ajouté que si la Commission constitutionnelle s'est gardée jusqu'à présent de communiquer autour de cette version provisoire, cela est lié au fait que son travail n'était pas terminé. « A présent que nous avons accompli les 9/10

du travail, on peut commencer à communiquer, à parler de cet avant-projet avant notre retour définitif devant vous à notre dernière plénière que nous organiserons après que le chef de l'Etat nous aura fait parvenir ses différents avis sur le texte qu'on vient de lui communiquer », a dit le président de la Commission constitutionnelle. Revenant sur le cas de l'Article 37 de l'actuelle Constitution, Maître Halidou OUEDRAOGO dira qu'étant donné que cet article a été à l'origine de l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014, la Commission « a pris soin de le verrouiller, pour éviter que des interprétations alambiquées, incomprises ne se produisent ».

La suite à la page 15



La suite à la page 14



Me Alidou Ouédraogo et toute son équipe sont allés remettre l'avant projet de Constitution au Président du Faso

Il a expliqué que ce verrouillage s'est fait « à plusieurs niveaux si bien qu'il ne serait même plus possible à un chef de l'Etat qui s'installe au pouvoir de briguer plus de dix ans soit de façon continue, soit de façon discontinue ». Le président de la Commission constitutionnelle a réfuté l'argument selon lequel une part belle est faite aux magistrats dans l'avant-projet de Constitution : « En nous nommant, le chef de l'Etat, en personnalité avertie s'est dit quand même que nous allons travailler au-dessus de toutes les situations partisans avec pour objectif, avoir un texte qui survive même à nous, qui survive à vous. Donc il n'y a pas de part belle. Nous avons travaillé sur un texte, que nous espérons sera adopté pour le bonheur de notre pays ».



Me Alidou Ouédraogo et son équipe à la sortie de l'audience

**La Direction de la Communication de la Présidence du Faso**

## ACTIVITÉ DU GOUVERNEMENT

## 39ème session des CCI du CAMES : le Pr. Alfa Oumar DISSA honore le Burkina Faso.

Région du Centre



Pr. Alfa Oumar DISSA, actuel ministre de l'énergie du Burkina Faso

La 39ème session des Comités consultatifs interafricains du Cames a publié ses résultats ce 18 juillet 2017 à Cotonou au Bénin. Le Burkina Faso enregistre au terme de cette grande messe de l'enseignement supérieur, une brillante réussite. Celle du Pr. Alfa Oumar DISSA, actuel ministre de l'énergie. Inscrit sur la Liste d'aptitude aux fonctions des professeurs titulaires (LAFPT) session 2017 en physique avec la spécialité: Thermique, thermique solaire et Génies des procédés, le Pr. DISSA devient ainsi à 39 ans, le plus jeune Professeur titulaire dans son domaine. Avec cette inscription au plus haut grade des universités, le jeune ministre Alfa Oumar DISSA, désormais «Professeur des Universités» a su concilier ses fonctions de ministre en charge de l'énergie et le parachèvement de ses grades universitaires. La particularité de cette session tenue à Cotonou du 10 au 20 juillet 2017 est qu'elle coïncide avec les 50 ans d'existence du Cames.

**Vous voulez communiquer sur votre organisation, vos valeurs, votre vision...**

**Ce support, c'est ce qu'il vous faut...**

*Avec Sciences-Campus Info, l'impact est plus que certain*



## ANNONCE

# L'INSTITUT SUPÉRIEUR DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES

## OBTENIR SON MASTER à ISC BOBO

Institut Sciences-Campus BOBO



*Facile - Rapide - Moins cher*

Les inscriptions sont ouvertes pour la Licence 3ème année, le Master 1 et le Master 2 dans les filières suivantes:

- 1 Sciences et Technologies de l'Eau, de l'Environnement et de l'Energie option : Hydraulique, Eau et Assainissement, Génie Civil, Génie Energétique et Electrique
- 2 Réseaux Informatique et Télécommunication, Génie Informatique
- 3 Gestion des ONG et des Associations, Gestion et Organisation des Entreprise, Management des Projets et Programmes
- 4 Banque, Microfinance, Marketing, GRH, FC, Transport-Logistique
- 5 Suivi-Evaluation des Projets et Projets et Programmes
- 6 Gestion Administrative Comptable et Financière

### Inscription :

A Bobo Dioulasso, à l'immeuble Sanga Mady sur l'Avenue Guillaume Guédraogo,

A Ouagadougou, rendez-vous au Centre d'Examen Européen à Ouaga 2000 ou en ligne sur le site web

[www.sciences-campus.org](http://www.sciences-campus.org)

Téléphone : +22664200026 / +226 72080303 / +22661080303 / +226 72070909

E mail : [isc@iscmail.org](mailto:isc@iscmail.org)

**NB : Cours du jour et cours à distance,  
Début des cours le 15 Février 2017**

*ISC Bobo, une école supérieure  
de pointe, entièrement à votre portée!!*

## ACTUALITE EN BREVES

Brèves**Le gouverneur de la Région du Nord a été victime d'un accident de la circulation**

Le gouverneur de la Région du Nord a été victime d'un accident de la circulation le jeudi 20 juillet 2017 dans la matinée. Selon les raisons avancées, c'est la roue avant du véhicule qui a éclaté et a causé le tonneau. L'accident a eu lieu à l'entrée de la ville de Gourcy. Des trois occupants, le gouverneur et son chargé de sécurité ont eu des blessures légères. Le chauffeur, quant à lui est sorti sans la moindre blessure.

**Le comédien Claude Rich est mort**

Le comédien Claude Rich, l'une des figures les plus familières du cinéma et du théâtre français, est décédé dans la soirée du jeudi 20 juillet 2017, à l'âge de 88 ans, des suites d'une longue maladie à son domicile en région parisienne, a annoncé le vendredi 21 juillet à l'AFP sa fille Delphine Rich.

Rédaction SCI



## JOBS CAMPUS



### Avis de recrutement

- **Poste** : TECHNICIEN  
S U P E R I E U R
- **Type d'offre** : Emploi
- **Métier(s)**: Tourisme/  
L o i s i r s
- **Niveau(x)**: BAC+3
- **Expérience**: 3 ans
- **Lieu**: Côte d'Ivoire
- **Date de publication**: 18/07/2017
- **Date limite**: 31/07/2017

- **GROUPE TIEM**  
R E C R U T E  
T E C H N I C I E N  
S U P É R I E U R
- **Description du poste**
- Notre structure recherche un Technicien Supérieur en Tourisme et loisir
- **Profil du poste**
- titulaire d'un Brevet de Technicien Supérieur (BTS) en Tourisme et loisir ayant 03 ans d'expériences

- **Dossiers de candidature**
  - Dossier à fournir : lettre de motivation +CV +diplôme ou authentification + photocopie de la cni
- NB: pas d'Attestation d'Admissibilité veuillez nous faire parvenir vos dossiers a ces adresses suivantes : [tiemtechnologie@gmail.com](mailto:tiemtechnologie@gmail.com) / [groupepiem@gmail.com](mailto:groupepiem@gmail.com)



### Avis de recrutement

- **Poste**  
: MANUTENTIONNAIRE
- **Type d'offre** : Emploi
- **Métier(s)**: Magasinage
- **Niveau(x)**: BP, BEP, BEPC
- **Expérience**: 1 ans
- **Lieu**: Côte d'Ivoire
- **Date de publication**: 18/07/2017
- **Date limite**: 25/07/2017
- **STOP NET SERVICES**  
R E C R U T E  
M A N U T E N T I O N N A I R E

- **Description du poste**
- SNS Recrute pour une importante entreprise portuaire des manutentionnaires.
- **PRINCIPALES MISSIONS**
- réceptionner et comptabiliser les marchandises.
- contrôler la qualité des lots, repère et signale les produits manquants ou détériorés.
- trier les produits selon des indications (codification, poids, nombre, type...).
- ranger le stock.
- participe à l'emballage et au conditionnement

- des marchandises pour le transport.
- **Profil du poste**
- **COMPETENCES EXIGE**  
Bonne compétence des outils ou engins de manutention  
Bonne connaissance des sites portuaires et détenir un brevet maritime  
Respecter les règles d'hygiène et de sécurité (port du casque, de chaussures de sécurité ou de gants).
- **Dossiers de candidature**
- Merci de faire parvenir votre CV à [www.sns.ci](http://www.sns.ci) au plus tard le 25 juillet 2017

## JOBS CAMPUS


**Avis de recrutement**

• **Poste :** COMMERCIALE

• **Type d'offre :** Stage

• **Métier(s):** Commerce et Administration des Entreprises, Commerce/Ventes

• **Niveau(x):** BAC+2

• **Expérience:** 2 ans

• **Lieu:** Abidjan

• **Date de publication:** 19/07/2017

• **Date limite:** 25/07/2017

**SELECT GRH**  
R E C R U T E  
C O M M E R C I A L E

**Description du poste**

Dans le cadre du développement de ses activités, Select GRH filiale du groupe IDA recrute une commerciale pour un stage pré-emploi. la commerciale aura pour mission:

- Prospecter et recruter de nouveaux clients dans le domaine de la formation et du recrutement du personnel
- Gérer et fidéliser son portefeuille client.
- Participer à l'organisation des formations et au processus de recrutement
- faire la mise à disposition

du personnel retenu pour le compte du client

**Profil du poste**

avoir au moins le niveau BAC + 2  
Avoir déjà travaillé à un poste similaire, surtout dans le domaine de la formation  
avoir un portefeuille client  
savoir conduire parfaitement être rigoureuse proactive et avoir un sens de résultat  
avoir déjà travaillé dans un cabinet de recrutement et de formation sera un atout .

**Dossiers de candidature**

postuler en envoyant votre cv et une lettre de motivation à l'adresse suivant [selectgrh@gmail.com](mailto:selectgrh@gmail.com)  
au plus tard le mardi 25 juillet 2017


**Avis de recrutement**

• **Poste :** COMMERCIALE

• **Type d'offre :** Stage

• **Métier(s):** Commerce et Administration des Entreprises, Commerce/Ventes

• **Niveau(x):** BAC+2

• **Expérience:** 2 ans

• **Lieu:** Abidjan

• **Date de publication:** 19/07/2017

• **Date limite:** 25/07/2017

**Poste: COMMERCIALE**

**Description du poste**

Dans le cadre du développement de ses activités, Select GRH filiale du groupe IDA recrute une commerciale pour un stage pré-emploi. la commerciale aura pour mission:

- Prospecter et recruter de nouveaux clients dans le domaine de la formation et du recrutement du personnel
- Gérer et fidéliser son portefeuille client.
- Participer à l'organisation des formations et au processus de recrutement

- faire la mise à disposition du personnel retenu pour le compte du client

**Profil du poste**

avoir au moins le niveau BAC + 2  
Avoir déjà travaillé à un poste similaire, surtout dans le domaine de la formation  
avoir un portefeuille client  
savoir conduire parfaitement être rigoureuse proactive et avoir un sens de résultat  
avoir déjà travaillé dans un cabinet de recrutement et de formation sera un atout .

**Dossiers de candidature**

postuler en envoyant votre cv et une lettre de motivation à l'adresse suivant [selectgrh@gmail.com](mailto:selectgrh@gmail.com)



## JOBS CAMPUS



## Avis de recrutement

**Poste :** UN INFORMATICIEN

**Type d'offre :** Emploi

**Métier(s):** Informatique

• **Niveau(x):** BT, BAC, BAC+2

• **Expérience:** Minimum 2 ans

• **Lieu:** Abidjan

• **Date de publication:** 19/07/2017

• **Date limite:** 23/07/2017

**MCS** recrute **UN INFORMATICIEN**

**Descriptif du poste**

- Contribuer à la maintenance et l'administration du système informatique de la société ;
- Participer aux travaux d'installation, de configuration et de mise en route des matériels et logiciels commercialisés ;
- Faire la formation des clients sur les équipements et logiciels et leur apporter assistance en cas de besoin ;
- Faire la maintenance et le dépannage des équipements défectueux ;
- Participer aux travaux de création et de mise à jour

des bases de données ;

- Créer et proposer des designs pour la confection des badges des clients ; faire des retouches d'images
  - Faire les présentations techniques aux clients qui souhaiteraient acquérir du matériel ;
  - Participer à la conception et au développement du site web de l'entreprise ;
  - Faire l'édition du contenu du site Web de L'entreprise et des pages sur les réseaux sociaux ;
  - Créer les formulaires en ligne et récupérer les informations dans la base de données ;
  - Exécuter d'autres tâches à la demande du superviseur ;
- Profil recherché**
- Titulaire d'un diplôme de niveau baccalauréat technique en informatique ou BTS informatique (IG, 2IM, NTIC, RIT ...)
  - Connaissance de la maintenance des PC/imprimantes ainsi que leur installation et configuration en environnement Windows ;

- Expérience dans la mise en place de réseaux informatiques ;
- Maîtrise des logiciels de traitement d'image tels qu'Adobe Photoshop et Illustrator ;
- C o n n a i s s a n c e des langages de programmation, base de données Oracle et SQL ;
- C o n n a i s s a n c e des logiciels de développement web et des langages de programmation web ;
- Une connaissance et pratique des réseaux sociaux, blogs ;
- Justifier d'une expérience professionnelle de 2 à 3 ans dans le domaine de la maintenance, les bases de données et la création de sites web ;
- Etre disponible à voyager à l'intérieur du pays et dans la sous-région ;
- Aptitude à planifier et à organiser son travail, à travailler en équipe ;
- Rigoureux, Travailleur, de Bonne Moralité.

Envoyer le CV et la lettre de motivation à [mcsrecrutements@gmail.com](mailto:mcsrecrutements@gmail.com) avant le 23 juillet 2017.

Seules les personnes retenues seront contactées.

## JOBS CAMPUS


**Avis de recrutement**

• **Poste** : STAGIAIRE  
CONSULTANT  
RH - 3 MOIS

• **Type d'offre** : Stage

• **Métier(s)**: Ressources  
Humaines

• **Niveau(x)**: BAC+3

• **Expérience** :

• **Lieu**: Côte d'Ivoire

• **Date de publication**: 19/07/2017

• **Date limite**: 30/07/2017

**CABINET CONSEIL EN  
RESSOURCES HUMAINES  
RECRUTE  
STAGIAIRE CONSULTANT RH**

**Activités principales** :

- Assister les consultants seniors dans la réalisation de missions de recrutement, de conseil et de formation ;
- Préparer des modules de formation ;
- Planifier et préparer des rencontres ;
- Participer à la préparation des rapports de mission ;
- Contribuer au développement des outils du cabinet ;
- Contribuer au développement des offres du cabinet.

**Profil** : H/F, minimum Bac+3 en GRH, vous avez une bonne connaissance de l'ensemble des processus RH et de la législation sociale.

Vous avez également une bonne pratique de l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint).

**Atouts** : Vous savez être réactif et proactif, avec un bon sens de l'écoute et du service et pouvez travailler sous pression.

Envoyer, par mail, **au plus tard le 30 juillet 2017**, CV et lettre de motivation à **TIMSHEL**.

**Conseil, Assistance  
et Formation RH**

**Tél : +225 22 00 25 50**

**email : [timshelrecrutement@gmail.com](mailto:timshelrecrutement@gmail.com)**

**Résidence NOGODIA, Cocody II Plateaux 7e Tranche, entre Carrefours Oscar et Bluetooth, face ISNT**

• **Poste** : STAGIAIRE  
COMMERCIAL(E)

• **Type d'offre** : Stage

• **Métier(s)**: Commerce et Administration des Entreprises, Commerce/Ventes, Communication

• **Niveau(x)**: BAC+2,  
BAC+3

• **Expérience** :

• **Lieu**: ABIDJAN  
RIVIERA PALMERAIS

• **Date de publication**: 19/07/2017

• **Date limite**: 21/07/2017

**AHOKO SARL  
RECRUTE  
STAGIAIRE COMMERCIAL(E)**

**Description du poste**

Ahoko Rent assure des prestations de qualité:

- Sérieux et rigueur dans la conclusion du contrat et la préparation du voyage.
- Sécurité Confort et Disponibilité au cours du voyage.
- Suivi qualité pour s'assurer de la satisfaction au retour.

RECRUTE DES STAGIAIRES COMMERCIAUX POUR LA VALIDATION DE DIPLÔME

Placés sous l'autorité du Managing Director, vous aurez pour missions : La recherche et suivi de clients, la facturation du client, Elaboration de plan marketing et commercial, recouvrement de factures, gestion de page sociale, veille sur la compétition. En plus de vos tâches ci-dessous énumérées vous êtes tenue d'exécuter toutes les consignes qui vous seront données par vos supérieurs hiérarchiques dans le cadre du travail et pour le bon fonctionnement de l'entreprise.

**Profil du poste**

Connaissance produit / marché / clients; Résistance à la pression et au stress; Optimisme ;

La suite à la page 23



## JOBS CAMPUS

La suite de la page 22

Acceptation de l'échec; Remise en cause; Force de persuasion - Enthousiasme; Persévérance et patience; Aptitudes relationnelles; Capacité d'adaptation et d'écoute; Savoir mobiliser les énergies en interne.

diplôme: BAC+2/3 confirmé ou en instance de soutenance

### Dossiers de candidature

envoyez CV et Lettre de motivation à [ahokorecruitment@gmail.com](mailto:ahokorecruitment@gmail.com)

info: 09267202

NB: Précisez votre lieu d'habitation pas de rémunération fixe

lien: <https://www.facebook.com/Ahoko.net/>

• **Poste** : COMMERCIAL

• **Type d'offre** : Emploi

• **Métier(s)**: Commerce/ Ventes, Informatique

• **Niveau(x)**: BAC+2, BAC+3, BAC+4, BAC+5

• **Expérience**: 3 ans

• **Lieu**: ABIDJAN

• **Date de publication**: 19/07/2017

• **Date limite**: 31/07/2017

• **TYRONE CENTER RECRUTE COMMERCIAL**



### Avis de recrutement

• Poste: **TYRONE CENTER RECRUTE COMMERCIAL**

• **Description du poste**

• ENTREPRISE LEADER DANS SON DOMAINE D'ACTIVITE recrute UN COMMERCIAL EN SOLUTIONS INFORMATIQUES ET BUREAUTIQUES (H/F) Dans le cadre de notre développement et de relance plus dynamique, nous recrutons : des commerciaux en Solutions informatiques et bureautiques d'Impression (h/f) Postes basés à Abidjan Votre mission sera de développer un parc de prospects et de clients ainsi que les parts de marché auprès d'une clientèle de professionnels (PME, PMI, ME, MI, administration...) De vendre des solutions d'impression noir et blanc ; et couleur (copieurs, imprimantes, scanners, matériels informatiques...)

De vendre des télécopieurs et des outils logiciels liés à l'impression et à l'archivage numérique de document.

Responsabilités :

- Optimiser la vente de produits et solutions auprès des clients et prospects
- Rationalisation des moyens d'impression au travers d'audit/ Solutions informatiques appliquées aux plateformes (scan, archivage, lecteur de badge, dématérialisation, politiques d'impression fax réseau...)
- Réaliser les objectifs qualitatifs et quantitatifs
- Suivre les clients tout au long du processus de vente (analyse des besoins et du potentiel, prévision de ventes, négociation, suivi des commandes, suivi des livraisons et formation du produit au client)
- Appliquer et suivre la politique commerciale et promouvoir les valeurs de l'entreprise, en relation directe avec le Chef des ventes.

De formation Bac+3/5, vous avez une bonne connaissance de la ventes de services à valeurs ajoutées ainsi que de la vente de solutions. Vous avez une première expérience réussie en qualité de commercial ou ingénieur commercial grands comptes dans le secteur de la bureautique ou dans la vente de solutions techniques. Commerçant et commercial dans l'âme, vous aimez les challenges, vous êtes organisé et avez une vraie culture du résultat. Vous avez suffisamment de latitude personnelle pour assurer une couverture efficace de votre secteur géographique et développer un excellent relationnel avec vos clients. Vous résidez idéalement au centre du secteur et avez envie de vous investir dans un groupe solide, qui a su garder des valeurs de proximité avec ses salariés et avec ses clients.

La suite à la page 24

## JOBS CAMPUS

La suite de la page 23

Pour relever le défi que nous vous proposons, nous vous offrons un salaire composé d'un fixe + variable + avantages.

• **Profil du poste**

•

Postes basés à Abidjan  
Votre mission sera de développer un parc de prospects et de clients ainsi que les parts de marché auprès d'une clientèle de professionnels (PME, PMI,

ME, MI, administration...) De vendre des solutions d'impression noir et blanc ; et couleur (copieurs, imprimantes, scanners, matériels informatiques...) De vendre des télécopieurs et des outils logiciels liés à l'impression et à l'archivage numérique de document.

• **Dossiers de candidature**

• Pour relever le défi que nous vous proposons, nous vous offrons un

salaire composé d'un fixe + variable + avantages. Merci de nous faire parvenir votre candidature (CV + lettre de motivation + prétentions salariales) à notre Conseil : par mail à [r.tyronegroup@educarriere.net](mailto:r.tyronegroup@educarriere.net)

NB : Merci de ressortir dans les CV les différentes missions assignées dans le cursus professionnel Et les objectifs atteints.



### Avis de recrutement

• **Poste** : CARISTE

• **Type d'offre** : Interim

• **Métier(s)**: Logistique/ Transport , Maintenance véhicules et engins

• **Niveau(x)**: BP

• **Expérience**: 1 ans

• **Lieu**: KOUMASSI

• **Date de publication**: 19/07/2017

• **Date limite**: 31/07/2017

• **INTERIM CI**  
R E C R U T E  
C A R I S T E

•

• **Description du poste**

• INTERIM.CI recrute pour une importante Entreprise Industrielle des Caristes

• **Profil du poste**

• être âgé de 35 ans au plus

Savoirs'exprimer en français être capable de travailler sous pression et faire des heures supplémentaires.

• **Dossiers de candidature**

• faire parvenir a [interimci@gmail.com](mailto:interimci@gmail.com) votre dossier de candidature comprenant : 1 curriculum vitae et copies des attestations de travail.

• **Poste**: AGENT DE SECURITE

• **Type d'offre** : Emploi

• **Métier(s)**: Sécurité/ Défense

• **Niveau(x)**: BEPC

• **Expérience** :

• **Lieu**: TREICHVILLE

• **Date de publication**: 19/07/2017

• **Date limite**: 31/07/2017

• **IVOIRE FORCE SECURITE**  
R E C R U T E

### AGENT DE SECURITE

• **Description du poste**

• Assurer la sécurité des personnes et des biens. tenir la main courante des entrées et sorties du site.

• **Profil du poste**

• Pour accomplir convenablement votre tâche, il faudra: savoir lire et écrire correctement. être discret et ne pas être bavard être courtois et surtout propre salaire 60 000 F

• **Dossiers de candidature**

• appelez au numéro 48 01 31 02 pour toute information complémentaire. vous pouvez également postuler en envoyant votre CV à la boîte mail: [ivoireforcesecurite@gmail.com](mailto:ivoireforcesecurite@gmail.com)

•



## JOBS CAMPUS



## Avis de recrutement

• **Poste :** ASSISTANTE DE DIRECTION BILINGUE

• **Type d'offre :** Emploi

• **Métier(s):** Assistanat de Direction

• **Niveau(x):** BAC+2, BAC+3

• **Expérience:** 3 ans

• **Lieu:** Abidjan-Plateau

• **Date de publication:** 19/07/2017

• **Date limite:** 31/07/2017

**TYRONE CENTER  
R E C R U T E  
ASSISTANTE DE  
DIRECTION BILINGUE**

**Description du poste**

ENTREPRISE LEADER DANS SON DOMAINE D'ACTIVITE  
r e c r u t e  
UNE ASSISTANTE DE DIRECTION BILINGUE  
Acteur de référence dans la distribution de solutions bureautiques et informatiques ainsi que pour les services qui y sont associés. Nous sommes Pionnier de la distribution indirecte et exclusive d'une marque de référence sur l'ensemble de la Côte d'Ivoire. Dans le cadre de notre développement, nous recrutons : Une Assistante de Direction Bilingue poste basé à Abidjan  
Votre mission sera :

• D'Assurer la traduction en français de tous les documents en anglais réceptionnés par la

Direction Générale ;

• D'Assurer la rédaction en anglais des documents (courriers, documents administratifs, livres, revues, magazines ...) ou toutes autres communications (mails, fax ...) à transmettre aux partenaires commerciaux anglophones ;

• De veiller à servir d'interprète auprès de la Direction Générale pour tous les échanges et autres conversations physiques ou téléphoniques avec les partenaires d'affaires anglophones ;

• De gérer tous les courriers arrivée et départ ;

• De rédiger les notes de services, les rapports, comptes rendus et rapports des réunions de direction ou toute autre réunion à laquelle elle participe ;

• De gérer l'agenda de la Directrice Générale ;

• D'effectuer le classement et l'archivage des documents (courriers, autres documents administratifs) ;

• De préparer, organiser les déplacements de la Direction (suivi des formalités auprès des agences de voyage et autres démarches administratives, réservation de chambre

de séjour, etc.) ;

• De veiller à organiser, préparer et participer aux réunions du comité de direction.

**Profil du poste**

Type d'offre : Emploi  
Type(s) de métier(s) : Assistanat de Direction  
Niveau(x) d'Etudes: BAC+2, BAC+3  
Expériencerequise: Minimum 3 ans  
Lieu : Abidjan

**Dossiers de candidature**

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (CV + Lettre de motivation + prétention salariale) par mail à [recrutement.tyrongroup@gmail.com](mailto:recrutement.tyrongroup@gmail.com)

• **Poste :** STAGIAIRES DE LA DIASPORA

• **Type d'offre :** Stage

• **Métier(s):** Agronomie, Electromécanique, Electrotechnique/ Electricité, Finances/ Comptabilité, Industrie Agro-alimentaire, Logistique/ Transport, Mécanique

• **Niveau(x):** BAC+3, BAC+4, BAC+5

• **Expérience :**

• **Lieu:** Côte d'Ivoire

• **Date de publication:** 19/07/2017

• **Date limite:** 21/07/2017

## JOBS CAMPUS



### Avis de recrutement

#### Poste: STAGIAIRES DE LA DIASPORA

#### Description du poste

\*Offres uniquement pour la diaspora de retour en Côte d'Ivoire

Nous recherchons urgemment pour un client dans l'industrie agroalimentaire des jeunes diplômés dans les profils suivants:

- Logistique - Supply Chain
- Agro et développement durable
- Ingénieurs industriels
- Mécaniciens, électriciens
- Finance

#### Profil du poste

Profil recherché :

- Bac+3 à Bac +5
- De 0 à 2 ans d'expériences
- En recherche d'un stage pré-emploi

#### Dossiers de candidature

Pour postuler, Inscrivez-vous jusqu'au 21 Juillet 2017 à 15h en vous inscrivant sur : <http://www.newpowerjuca.com/forumstage2017>

PAGE FACEBOOK : NEWPOWER JUNIOR CAREERS

- **Poste** : COMMERCIAL

- **Type d'offre** : Emploi

- **Métier(s)**: Commerce/ V e n t e s

- **Niveau(x)**: BAC+2, B A C + 3

- **Expérience**: 2 ans

- **Lieu**: Côte d'Ivoire

- **Date de publication**: 19/07/2017

- **Date limite**: 31/07/2017

#### N E W K O R E C R U T E C O M M E R C I A L

#### Description du poste

- Entreprise spécialisée dans la commercialisation de champagne, vins et spiritueux, recrute, sous la responsabilité de la responsable du département commercial. Vous aurez pour principale mission d'assurer la vente de nos produits auprès de notre clientèle constituée de grossistes, restaurants, caves, hôtels et de particuliers, afin d'entretenir, renforcer et accroître notre part de marché.

A ce titre, vous serez chargés de:

- Rétablir, maintenir et développer les relations avec les clients et les prospects;
- Prospecter de nouveaux clients, référencer nos produits et développer notre réseau de distribution dans le respect des règles fiscales et juridiques;
- A s s u r e z

l'approvisionnement du marché et le recouvrement des créances sur la base des accords écrits passés avec les clients;

- Produire le reporting journalier, hebdomadaire et mensuel sur les prospections, visites clients, ventes et recouvrements ;
- Analysez les ventes et donner des avis sur les quantités à commander;
- Proposer des actions promotionnelles ;
- Effectuez régulièrement les remontées d'informations de terrain.

#### Profil du poste

- De formation Bac+2/3 en Gestion Commerciale, marketing ou équivalent, vous avez une expérience de 2 ans minimum dans une fonction similaire, idéalement acquise dans la grande distribution dont une année dans la vente de boissons de luxe.

#### Dossiers de candidature

- L'aisance relationnelle, le dynamisme, le sens du résultat, la persuasion, l'esprit d'initiative et la persévérance sont vos atouts pour réussir dans ce poste. Merci d'adresser lettre de motivation, C.V, 1 photo d'identité & prétentions salariales à [millesim.ci@gmail.com](mailto:millesim.ci@gmail.com)



*Des questions de la recherche*

*Des questions des Universités*

*Des questions des Ecoles*

*Des questions d'Actualité*

*Des questions d'emplois*

*Les réponses dans Sciences-Campus Info au quotidien en version numérique à télécharger.*



**PHARMACIES DE GARDE DE OUAGADOUGOU**

*15/07/2017 AU 22/07/2017 Groupe III*

Ave Maria	25 47 98 88	Hosanna	25 41 26 48	Sacré cœur	25 34 60 60
Balkuy	25 37 51 36	Jeunesse	25 34 35 04	Saint Julien	25 38 06 10
Baraka	25 33 02 72	Kamin	25 34 30 28	Saint Lazare	25 36 86 48
Belle ville	25 40 84 14	Kilwin	25 50 84 62	Saint Michel	25 45 48 08
Cathédrale	25 31 28 07	La Sainte Trinité	25 41 26 46	Santé-validité	68 91 87 04
Charis	25 47 98 78	Mariama	25 30 05 76	Savane	25 31 13 48
Concorde	25 31 29 49	Naab Raga	25 30 06 27	Taoko	25 36 69 27
Coura	25 38 83 90	Naaba Koom	25 35 70 46	Téranga	25 36 09 70
Djimbina	25 35 77 65	Nagrin	25 46 90 48	Wend denda	25 31 09 64
Dunia	25 36 20 51	Nazani	25 36 65 10	Yennega	25 37 03 37
Ecoles	25 31 52 32	Ninrwa	25 41 80 38	Zone I	25 48 15 13/53
Fraternité	25 36 48 00	Noom-Wendé	25 50 31 17	Zoungrana	25 40 98 75
Galliam	25 35 28 44	Pissy	25 43 13 35		

**ADRESSES UTILES**

**Ouagadougou**

Pompiers: 18/ 25 30 69 48/ 30 69 47  
Hôpital ambulance: 25 30 66 44 /45  
ONEA: 22 22 76/77 25 34 34 60 - 80 00 11 11  
SONABEL: 25 30 61 00  
Aéroport: 25 30 65 15  
Police secours: 25 30 71 00  
Gendarmerie: 25 31 33 40

Pompiers: 18  
Hôpital ambulance: 20 97 00 45/ 20 97 00 44  
ONEA: 20 97 65 65/ 20 97 00 09/10 - 80 00 11 11  
SONABEL: 20 97 00 60 / 98 22 30  
Aéroport: 20 97 00 70  
Burkina secours: 20 97 01 43  
Police secours: 17  
Gendarmerie: 20 97 00 59/ 20 97 00 33

**Bobo-Dioulasso**

Fondé le 26 août 2013.

02 BP 5805 Ouaga 02  
Burkina Faso  
Tél: + 226 76609721  
E-mail: [redaction@sc-mail.info](mailto:redaction@sc-mail.info)  
Site web:  
[www.sciences-campus.info](http://www.sciences-campus.info)

Publications semestrielles et quotidiennes

Autorisations  
n°5509P /2013/ CAO/TGI.O/P.F.  
n°1238/2016/CAO-TGI/OUA/P.F

Administration  
OTC  
Fondation Sciences-Campus

Directeur de publication  
Siaka GOW

Rédacteur en chef  
Augustin NIKIEMA

Equipe de reportage  
- Alfred Syé KAM  
- Aminata PORGO  
- Augustin NIKIEMA

Correspondants des provinces du Burkina

- Karim Ouattara
- Francois blanc
- Boureima Sogoba
- Augustin Irwaya Ouedraogo
- Tigiane Antoine Ki
- Blaise Sama
- Jean Paul Yekpaye
- Mamadou Goh
- Désiré Guigma
- Jérôme Bissyendé
- Frédéric PoOda
- Valentin Ouedraogo
- Moumouni Guio
- Nicole Ouedraogo
- Amédée Silga
- Karim Koala
- Ouaboué Bakouan
- Albert Tarpaga
- Paul Soma
- Arjuman Saganogo
- Joseph Kaboré
- Valentin Singbéogo
- Issa Sepama
- Hermann Toé
- Steven Issouf Barro

Correspondants pays

Montage  
Eliane BAYALA  
Aminata PORGO  
Bernard HIEN  
Oeil du professionnel

Distribution

Téléchargeable sur:  
[www.sciences-campus.info](http://www.sciences-campus.info)

Abonnement, insertion, couverture médiatique

+226 76609721  
+226 72080505  
+22672080303

E-mail: [redaction@sc-mail.info](mailto:redaction@sc-mail.info)

Service commercial  
+226 61 07 20 20

Représentation Bobo Dioulasso  
Tél: +226 20954746  
+226 72070909

# Sciences-Campus Info

Magazine Scientifique et Universitaire

Science - Education - Politique - Société - Economie

Semestriel;

Presse en ligne;

Quotidien numérique gratuit

sur [www.sciences-campus.info](http://www.sciences-campus.info)

Couverture médiatique

Publicité

Communication

- L'actualité des Centres de recherche
- L'actualité des écoles et universités
- L'actualité générale des 45 provinces en continue
- Les activités du gouvernement
- L'actualité internationale

Un espace emploi



sur [www.jobs-campus.com](http://www.jobs-campus.com)

*L'actualité du monde pour les campus, l'actualité des campus pour le monde*

Adresses: [www.sciences-campus.info/](http://www.sciences-campus.info/) [redaction@sc-mail.info](mailto:redaction@sc-mail.info)

226 76609721/ 72080505/ 72072121

05BP5805 Ouaga02

Boulevard de Tensoaba à 500 mètres du SIAO